ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 96025

Texte de la question

M. Gabriel Serville interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avortement du projet de classement de l'ensemble de l'académie de Guyane en éducation prioritaire renforcé (REP +) à la rentrée 2016. En effet, à la rentrée 2014, quatre collèges ont été classés tête de réseau EP +, puis quinze autres par décret en date de janvier 2015. À plusieurs reprises, le recteur a annoncé que onze autres collèges de l'académie compléteraient le dispositif à la rentrée 2016. La circulaire académique relative au mouvement intra 2016 a ensuite confirmé cette carte. Or, aujourd'hui, alors que la rentrée 2016 est déjà largement préparée, un revirement de situation semble avoir été opéré, en dépit des indicateurs de l'académie, et ce sans que le comité technique ni les conseils d'administrations des établissements concernés n'aient été informés préalablement. Il lui demande donc de bien vouloir communiquer au plus vite sur la forme comme sur le fond de ce dossier et de lui apporter par la même des garanties quant aux objectifs de lutte contre les inégalités affichés lors du déplacement ministériel d'octobre 2014. Il en va de la crédibilité du Gouvernement, qui ne semble pas avoir pris la mesure des enjeux du service public d'éducation en Guyane.

Données clés

Auteur : M. Gabriel Serville
Circonscription : Guyane (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96025
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 mai 2016, page 4375
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)